**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande

**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise

**Band:** 156 (2015)

**Artikel:** Le sanctuaire de la Grange des Dîmes à Avenches : les temples et le péribole - étude des architectures

**Autor:** Bridel, Philippe / Bigovi, Slobodan / Dubois, Yves

**Kapitel:** II: Le temple "rond"

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-835638

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 06.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# II

# Le temple « rond »

## Introduction
## Histoire de l'exploration du secteur et esquisse de chronologie de son occupation
*(fig. 59)*

C'est au regretté Jacques Morel, alors détaché par l'archéologue cantonal auprès de la Fondation Pro Aventico pour diriger les fouilles conduites sur le site, qu'on doit l'identification et la mise en évidence par sondages de ce temple jusque là méconnu[259]. Appelé à préaviser sur un projet d'agrandissement d'une maison sise 14, avenue Jomini, (parcelle RF 895), il procéda à une exploration aussi systématique que possible des fondations d'un édifice jusqu'alors considéré comme une tour, dans un environnement difficile en raison de sa réutilisation comme cave depuis la fin du XIX^e^ siècle. Les huit premiers sondages dégagèrent à l'ouest et au sud plusieurs tronçons des fondations d'un bâtiment circulaire de facture romaine, d'un diamètre extérieur de 10,8 m, sur lesquelles s'appuyait la voûte couvrant la cave existante (fig. 60). Ils mirent aussi en évidence plusieurs niveaux d'occupations antérieures à ce bâtiment, dont J. Morel situe la construction après le milieu du I^er^ siècle apr. J.-C . Dans l'un d'eux, les vestiges d'un édifice rectangulaire en terre et bois du premier tiers du I^er^ siècle, peut-être un premier *fanum*; au-dessous encore, deux inhumations en position assise et en pleine terre, considérées comme préromaines, ce que les analyses des os par radiocarbone confirmeront en dépit de certaines réserves[260].

L'analyse et le relevé des maçonneries à l'intérieur de la cave (sondage 9) ont confirmé l'hypothèse qu'on était en présence de la *cella* circulaire d'un temple (fig. 61).

Trois sondages de vérification au nord et un quatrième dans la parcelle voisine à l'ouest (RF 2137, avenue Jomini 12) permirent la même année de dégager plusieurs tronçons des fondations circulaires d'un *ambitus* dont l'élévation apparut comme polygonale à la découverte de l'un de ses angles (fig. 62) et de fragments bien conservés de sa colonnade, base, fût et chapiteau d'ordre composite (fig. 63).

En collaboration avec Christian Chevalley, Jacques Morel poursuivit son enquête sur ce temple en 1999, ouvrant trois nouveaux sondages au sud des vestiges déjà repérés. Il dégagea ainsi en partie les substructions de l'escalier d'accès qui aboutissait à un porche sur *podium*, en avancée sur la colonnade de l'*ambitus*, dont ne fut retrouvée que la fosse de spoliation ouverte par les récupérateurs de matériaux (fig. 64) ; sous l'escalier apparut aussi une fosse au contenu daté d'époque augustéenne, confirmant ainsi une présence romaine précoce en ces lieux[261].

Les tranchées techniques ouvertes sous l'avenue Jomini en 2004 et 2005 n'ont livré qu'un seul bloc d'architecture[262] et un lot de stucs attribuables en toute hypothèse au temple rond[263].

---

[259] Morel 1992, avec une bonne présentation des descriptions antérieures de ce qui a longtemps passé pour une tour d'une hypothétique enceinte du Bas-Empire. Cf. Bursian 1867, p. 16 et pl. 2, de Mandrot 1882, p. 12.

[260] Moinat 1993, p. 9-10, avec en conclusion, une datation proposée de l'âge du Fer, sans pouvoir trancher entre le Hallstatt et l'époque de La Tène. Une attribution à la Tène moyenne ou finale est retenue, suite à d'autres découvertes du même type.

[261] Morel, Chevalley 1999 ; Chevalley 2000.

[262] Cat. 175 = inv. 04/13400-01. Les autres blocs, 04/13400-02 et -06 et les fragments de placage de calcaire blanc et de porphyre vert, du même ensemble, n'ont pu être localisés avec précision dans la cour du temple.

[263] Inv. 05/13419-01, cf. Dubois, annexe 2, *infra* p. 201-214.

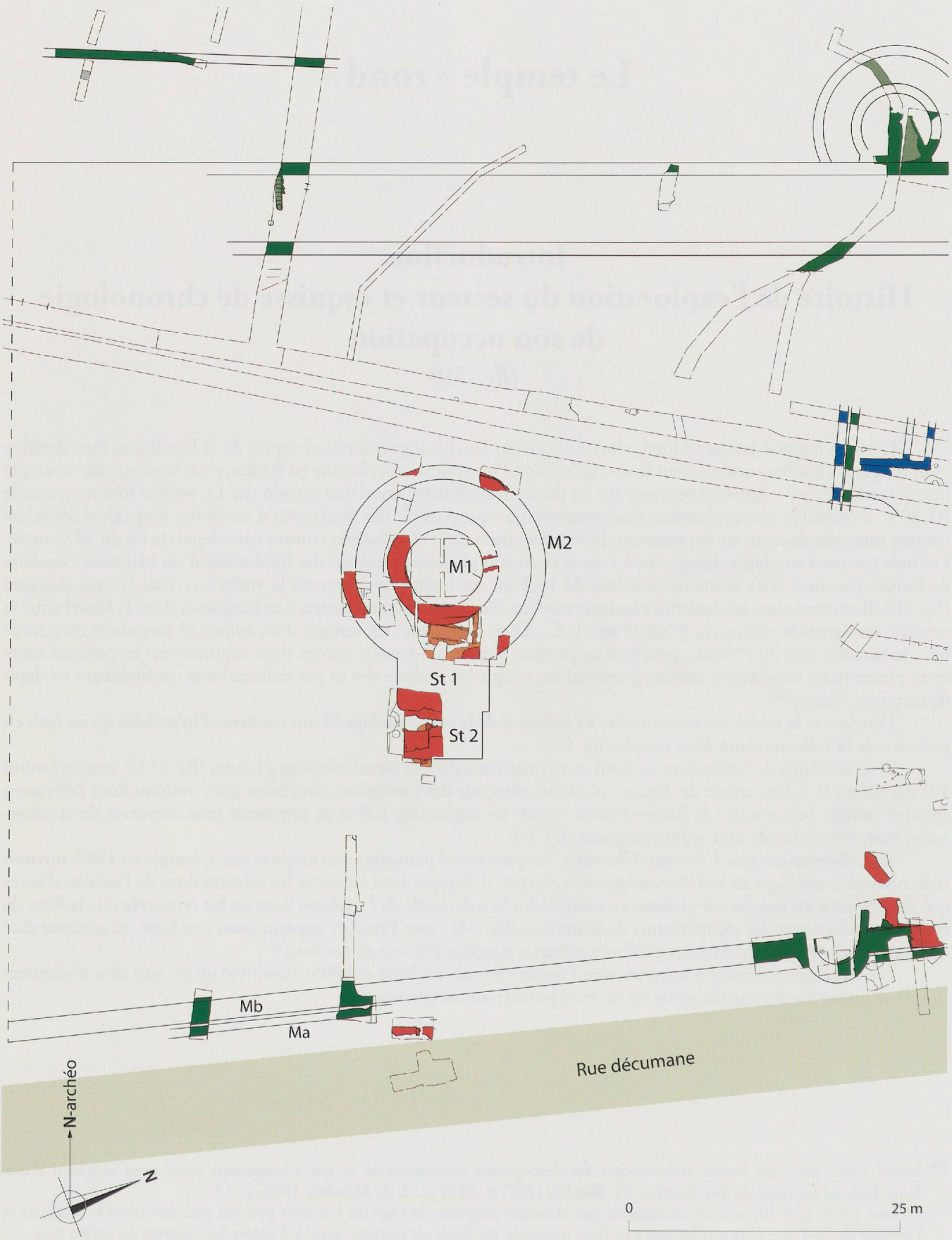


*Fig. 59. Temple rond et ses abords. Plan masse schématique avec limites des divers chantiers ou sondages et nomenclature unifiée. Éch. 1/500.*

*Fig. 60. Temple rond. Les vestiges dégagés par les sondages de 1992. Vue du sud-ouest.*

*Fig. 61. Temple rond. Les maçonneries relevées dans la cave de l'immeuble sis 14, avenue Jomini. Vue du sud.*

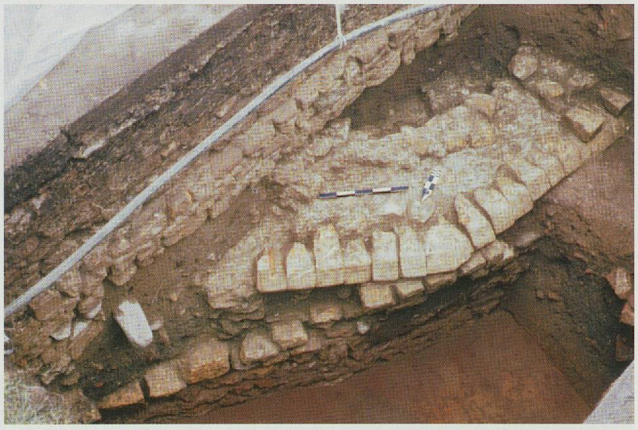

*Fig. 62. Temple rond. L'un des angles du* podium *de l'*ambitus. *Vue du nord-est.*

*Fig. 63. Temple rond. Vestiges de la colonnade de l'*ambitus.

*Fig. 64. Temple rond. Les substructions de l'escalier. Vue du nord.*

Ces différentes campagnes de fouille ont touché également le mur de péribole sud de la cour du temple, sa cour et les murs qui l'ont séparée de celle du temple carré de la Grange des Dîmes à l'un ou l'autre de leurs états. Ces vestiges seront décrits plus loin, pour autant qu'ils ressortissent à l'état du sanctuaire tel que nous le restituons vers le milieu du IIe siècle[264]. On retiendra d'ores et déjà que le temple rond s'affirme, peu avant son homologue carré de Derrière-la-Tour, comme le premier édifice sacré circulaire à colonnade, bâti en dur, dans ce secteur du pied oriental de la colline d'Avenches.

[264] Pour une bonne esquisse de l'évolution de ce secteur, on se reportera principalement à Morel†, Blanc 2008, p. 37-50, Meylan Krause 2008, p. 59-67.

# Les vestiges retrouvés en place
## *(dépl. 12)*

L'exploration très partielle et fragmentée des vestiges du temple rond n'a révélé qu'une partie minime de ses fondations, en sorte que l'interprétation de certaines particularités de ces maçonneries de petit appareil de calcaire jaune reste problématique. Nulle part dans l'édifice les niveaux de circulation antiques n'ont été retrouvés, alors qu'à son pourtour on peut admettre que les niveaux d'arase de la phase précédente ont servi de niveau de chantier pour l'édification du temple, les circulations définitives étant à restituer à peine plus haut sans doute.

## *Le mur M1 de la* cella

Les fondations conservées relèvent d'un plan en anneau circulaire large de 1,75 à 1,90 m environ, assez irrégulier à la base des maçonneries qui sont coulées en pleine terre dans une tranchée ouverte à partir du niveau de chantier repéré en quelques points à 454,55/455,15 et creusée jusqu'à la cote 453,10/453,26. Deux ou trois assises de boulets posés à sec constituent un radier drainant sur lequel un blocage de moellons informes de calcaire jaune et de boulets est posé en tranchée étroite, à bain de mortier. Les dernières assises en sont plus régulières, peut-être montées en coffrage ou à vue, jusqu'à un premier retrait marquant la base du mur parementé, à la cote 454,84/455,03 en face externe, 454,75/454,98 en face interne.

Le diamètre maximum hors tout semble osciller entre 10,80 m et 10,40 m pour les fondations coulées en tranchée et s'établir plus nettement à 10,40 m, soit 35 p. au-dessus[265], l'appareil devenant plus soigneusement réglé et de meilleure qualité. Le diamètre interne, estimé à 7 m (env. 23½ p.) au niveau des fondations, passe à 7,14 m soit 24 p. dès un retrait marqué par le parement interne à la cote 454,75/454,90, à partir duquel l'appareil se fait plus régulier.

Ces deux faces n'étaient pourtant nullement visibles, comme on le verra plus loin dans notre hypothèse de restitution. La hauteur maximum du noyau conservé a été relevée à 455,51 au nord-ouest, 455,28 au sud. Du côté sud, celui de l'entrée par analogie avec le dispositif du temple carré voisin, un aménagement bien particulier du parement externe mérite d'être signalé, sans trouver pour l'heure quelque justification que ce soit. Au lieu du parement circulaire attendu, il y a là, conservé sur 2,40 m de long environ, un parement rectiligne, qui devait se poursuivre à l'ouest sur 2 m encore (cf. fig. 60) ; soigneusement bâti de deux assises de moellons bien dressés et de format quasi carré, il marque à son extrémité est un angle obtus de 150° environ pour se poursuivre par un tronçon, rectiligne lui aussi, de 0,90 m qui rejoint le parement de plan circulaire. Si l'angle ainsi décrit se retrouve, on le verra, au *podium* de l'*ambitus*, la situation planimétrique de cet aménagement des fondations du mur de *cella* n'est pas en cohérence avec celle du plan polygonal que nous restituerons pour l'*ambitus* et le parement externe de la *cella*. Première tentative avortée d'implantation de l'élévation de l'édifice à un niveau de circulation bien vite abandonné ?[266] Reprise tardive des maçonneries lors de la construction de la voûte de la cave, qui aurait échappé à la sagacité des fouilleurs ? On hésite entre ces explications, sans pouvoir en exclure d'autres.

## *Le mur M2 du* podium *de l'*ambitus

Sur les cinq sondages qui ont touché l'emprise du mur M2, concentrique à M1, l'un n'en a livré que la fosse de récupération, les quatre autres dégageant ses fondations de plan annulaire avec, dans un seul cas, l'amorce d'une élévation qui se révèle polygonale[267].

[265] Cf. Plans et coupes MRA 1992/041-1 et 6, /042, /043, /053, /056, /057, /060 pour les relevés en plan et en coupe sur le parement externe, et 1992/063-/065 pour l'analyse du parement interne remanié lors de l'aménagement de la cave.

[266] C'est l'hypothèse avancée dans Morel 1992, p. 36, et reprise après les fouilles de 1999 par Chevalley 2000, p. 3 et fig. 7, qui note un prétendu parallélisme entre le parement en retrait rectiligne du mur de *cella* et la limite sud du massif de fondation du *podium* du *pronaos*, notre St1. Rien de tel ne peut être conclu cependant à la lecture des relevés de terrain par lui établis.

[267] Ce sont, selon la nomenclature des fouilles de 1992, les sondages S3 et S4 au sud-est (plan et coupe MRA 1992/040), S11 à l'ouest (plans et coupes MRA 1992/068 à /073), S10 au nord-ouest (plan et coupes MRA 1992/075 et /076) et S12 au nord-est (plans et coupes MRA 1992/074 et /077 à 079).

Larges de 1,25 à 1,35 m dans leur partie enfouie, ces maçonneries de petit appareil de moellons de calcaire jaune reposent sur un radier de boulets glaciaires (453,30 à 453,60 env.), puis de calcaires jaunes bruts (453,60 à 453,90/453,95) jetés à sec en fond de tranchée. Au-dessus, les parements de petits moellons semblent montés en tranchée étroite ou en coffrage jusqu'à la cote 454,70/454,86, pour contenir un blocage de déchets de calcaire posés à bain de mortier. Le diamètre extérieur de ces fondations circulaires peut être restitué à 19,03 m (64 p.) hors tout, le diamètre intérieur à 16,35 m (55 p.) et leur largeur théorique à 1,34 m (4½ p.).

Les vestiges mis au jour dans le sondage nord-est permettent de restituer l'amorce d'une élévation polygonale réalisée dans le même petit appareil régulier de calcaire jaune (cf. fig. 62). À la cote 455,42/455,50 selon les emplacements, une arase de la maçonnerie permet la mise en place d'une assise chanfreinée[268] de plan polygonal qui s'inscrit à sa base dans le cercle extérieur des fondations mais marque en élévation un retrait de 7,5 cm environ (¼ p.), en sorte que le diamètre dans lequel s'inscrit ce que nous interprétons comme un *podium* portant la colonnade de l'*ambitus* se réduit à 18,88 m (63½ p.) dès la cote 455,53/455,60. Le parement interne de ce mur montant est conservé sur un très court tronçon qui atteste lui aussi un tracé polygonal et une base à 455,42/455,50 en retrait sur l'arase des fondations, en sorte que sa largeur peut être restituée à 0,89 m (3 p.). Le tronçon observé situe en outre avec précision le point où ce mur montant accuse un angle rentrant de 150° environ, révélant le tracé théorique dodécagonal des côtés du *podium* de l'*ambitus* et permettant de restituer graphiquement l'axe longitudinal sur lequel s'organise tout l'édifice. Culminant dans son état conservé à 455,75/455,82 au maximum, il livre un indice précieux pour l'établissement des niveaux de circulation. On verra plus loin quelle hauteur donner à ce *podium*, en vertu d'un rapport proportionnel à établir avec la hauteur de la colonnade qu'il porte.

## *Le* podium *du* pronaos *St1*

L'accès au temple par sa face sud repose sur l'identification de la St2 décrite ci-dessous comme la paillasse de l'escalier rachetant la dénivellation entre le niveau de la cour et celui du *podium*. L'espace qui sépare ses vestiges des fondations de l'*ambitus* n'a malheureusement pas pu être exploré entièrement et n'a livré dans sa partie fouillée en 1999 que l'angle sud-ouest d'une vaste fosse de récupération ouverte à 453,85 environ et poussée jusqu'à la cote 452,48 (cf. fig. 64). Elle atteste la spoliation sans doute moderne des fondations d'un imposant massif de maçonnerie romaine, coulées dans une tranchée repérée en stratigraphie, atteignant la profondeur de 452,48 et ouverte au niveau du chantier de construction du temple, à 453,50/453,60[269]. Au nord, ce massif empiétait sans doute sur les fondations de l'*ambitus*, perdues elles aussi à cet emplacement et dont il était sans doute solidaire, la colonnade polygonale s'interrompant ici de part et d'autre de son angle axial théorique pour faire place à un porche[270].

## *L'escalier St2*

Seule la moitié ouest du massif de fondation de l'escalier St2 et des massifs qui le flanquaient a été fouillée et décrite (cf. fig. 64)[271]. Il repose sur un radier de fondation constitué de moellons de calcaire jaune et de tuf en remploi, disposés en hérisson, à sec, sur l'arase du niveau d'occupation précédent, à 453,50/453,70 et conservé à 453,70/453,75 sous la maçonnerie du massif sud-ouest, à 453,88 au sud et 454,10 au nord, pour la partie centrale qui portait les marches. Cette paillasse a gardé la trace d'un premier emmarchement monté à sec, conservé à la cote 453,92, à une distance de 10,25 m environ du parement externe du mur de la *cella*, dans l'axe du temple, et de 2,10 m de la limite sud du radier. Le niveau de départ de l'escalier peut être restitué à 453,74.

Le massif latéral ouest, dont la face orientale limite la largeur utile de l'escalier, mesure à sa base 2,28 m ($7^2/_3$ p.) de largeur, valeur rétrécie en élévation à 2,08 m par un retrait de 0,15 m (½ p.) de sa face occidentale et de 0,05 m ($^1/_6$ p.) sur l'autre. Sa tête méridionale n'est pas conservée.

Massif méridional et paillasse de l'escalier ont été détruits sur près de 2 m au nord, lors de l'ouverture de la fosse de récupération des fondations du *pronaos* sans doute.

[268] Un moellon à profil chanfreiné qui provient de cette assise est conservé sous le n° d'inv. 92/08469-14.

[269] Plans et coupes MRA 1999/151à /158, /166 : St10 pour la fosse de spoliation, St. 14 pour le fossé de construction du massif de fondation du porche.

[270] Coupe MRA 1992/042 : sondage 2, St. 2, peut-être la fin de la St10 de 1999. Cf. *infra* p. 90-92 notre restitution en plan.

[271] Plans et coupes MRA 1999/151-154, /158, /159, /162, /164 à /166, /171.

# Étude de restitution

En dépit d'un état très arasé des vestiges en place, qui n'ont livré qu'un plan lacunaire des fondations du temple rond, et d'une collection lapidaire réduite à quelques éléments de colonnes, fort évocateurs il est vrai, les progrès récents de nos connaissances sur d'autres temples de plan circulaire du monde gallo-romain, qui fournissent de bons termes de comparaison,[272] nous incitent à proposer une hypothèse de restitution de l'édifice, sous forme de reconstruction graphique et d'étude métrologique. De nouvelles fouilles, qui pourraient bientôt survenir si le propriétaire de l'entreprise horticole qui recèle les ruines du monument mettait en vente son terrain, ne manqueraient pas d'apporter de nouvelles données qui viendraient confirmer ou démentir nos propositions. Le gisement reste potentiellement riche en *membra disjecta* de l'élévation, plusieurs tambours de colonnes ayant été vus dans la coupe et dessinés avec elle, sans être toutefois prélevés, dans le sondage ouvert au nord-est, celui qui a mis au jour l'angle du *podium* de l'*ambitus* et les blocs les plus évocateurs du lapidaire connu[273].

## *La collection lapidaire (dépl. 13)*

Nous avons exclu de notre catalogue les blocs informes et non identifiés[274], ou dont la localisation reste incertaine[275], de même que les nombreuses dallettes de placage de diverses pierres parfois exotiques[276], ainsi que quelques très petits fragments de fût de colonne et peut-être de corniche ou de chapiteau et quelques simples moellons[277]. Ne subsistent ainsi qu'une dizaine de blocs ou fragments qui relèvent tous d'un même ordre composite que nous attribuons à l'*ambitus* du temple en raison de leur lieu de découverte et d'une particularité révélée par la base cat. 158 et le chapiteau cat. 160 : deux rainures verticales recreusant ces blocs jusqu'au droit du fût qu'ils encadrent, et formant entre elles, en plan, un angle obtus de 150°, celui là même relevé sur l'angle conservé du *podium* de l'*ambitus*.

---

272 Cf. Aupert 2010 avec bibliographie exhaustive.

273 Cf. Morel 1992, fig. 13, p. 39 et plan MRA 1992/078.

274 92/08469-11 : bloc cubique de 0,10 m de côté, avec traces de pic sur une face, en calcaire de La Lance ; 92/08469-16 : 3 fragments indéterminés en calcaire jaune ; 92/08469-00 : 40 fragments indéterminés de calcaire jaune, 10 de tuf ; 99/10976-00 : fragment de bloc de calcaire brisé à deux faces jointives.

275 X/02017, tête féminine attribuée par Bossert 1998a, cat. 35, p. 83 et fig. 35, p. 190 au temple rond sur la base d'un lieu de découverte, en 1873, signalé par le plan archéologique de 1910 et identifié par Morel 1992, p. 31 et fig. 3.1, p. 33 comme le temple rond qu'il fouille. Guisan 1973, p. 15, cat. 8 et p. 31, pl. VIII, la donne comme provenant de la Grange des Dîmes, sans citer sa source, donnant comme n° d'inventaire du Musée IAMA 6234. Il faut en fait remonter aux dernières pages du catalogue manuscrit du Musée, (MRA, CAT IV), rédigées en 1958 par Victorine Gonzenbach, chargée de la réorganisation des collections. Elle intitule sa contribution des p. 99 à 107 : « 1958 Réorganisation du matériel », et précise : « on commence par le n° 6000 pour cataloguer tous les objets non inventorisé (sic) provenant de fouilles incertaines d'avant 1937 ; ainsi que les objets catalogués autrefois mais qui ont (probablement) perdus (sic) leur numéro-étiquettes (sic) » et enregistre dès la p. 106, les « objets exposés salle I, non catalogué (sic) auparavant, provenance inconnue ». Parmi eux, p. 107, le n° « 6234. Tête de femme en relief. Pièce d'architecture provenant de l'entablement du Temple de la Grange du Dîme (en calcaire, largeur 28 cm) ». De par ses dimensions et sa configuration, cette tête ne peut appartenir ni à la corniche, ni à l'un des médaillons de l'attique, ni à aucun élément connu de l'élévation du temple de la Grange des Dîmes. Nous n'en avons d'ailleurs nulle part trouvé la trace dans les documents d'archive dépouillés systématiquement par Dominique Tuor, ni dans les différents guides du Musée, ni dans les numéros du *BPA* couvrant la période de 1870 à 1920, Jusqu'à nouvel avis informé, la provenance de cette tête, qui pourrait il est vrai avoir orné un élément architectural, reste inconnue. 04/13400-06 : bloc de section subcirculaire, en calcaire blanchâtre très dur (urgonien ?), grossièrement dressé, peut-être un boute-roue ; 04/13400-00 : 9 fragments de dallettes en porphyre vert.

276 92/08450-00, dalle en calcaire de La Lance ; 92/08469-12 : fragment de dalle de calcaire de La Lance avec traces de mortier au tuileau ; 92/08469-00 : 10 fragments de placage en calcaire jaune, 3 en calcaire de La Lance ; 99/10974-00 : dalle de placage en grès coquillier ; 99/10978-00 : dallette, peut-être moulurée, de calcaire blanc ; 99/10983-00 : 7 fragments de dallettes et 1 peut-être mouluré, en calcaire blanc, urgonien de La Lance et jaune hauterivien.

277 92/0844-00 : 1 dallette et 1 petit fragment de corniche, en calcaire blanc urgonien de La Lance, provenant de la tranchée de pose d'un drain moderne ; 92/08469-13 : 2 petits fragments jointifs de fût de colonne rudentée ; 92/08469-14 : moellon chanfreiné de calcaire jaune ; 92/08469-15 : moellon de calcaire jaune ; 92/08469-00 : 9 petits fragments de décor à feuilles d'acanthe (chapiteaux ?) ; 99/10977-00 : 2 petits fragments de calcaire jaune, peut-être de corniche ; 99/10978-01 : fragment de fût de colonne rudentée ; 99/10978-02 : petit fragment, peut-être de denticule d'une corniche (?) ; 04/13400-02 : fragment de fût de molasse, avec une face de joint (?).

Le diamètre maximum du *fût* D est donné par les blocs cat. 158 et 159 : 0,445 m, soit 1½ p., qui comptent 20 cannelures rudentées séparées par 20 listels plats. Le fragment de tambour cat. 161 provient d'un fût du même type. Le fragment de tambour cat. 175, en dépit de son lieu de trouvaille proche du temple rond, ne peut relever de cet ordre, ni de celui du temple carré de la Grange des Dîmes : pour 20 cannelures, son diamètre serait de 0,63 m.

La *base* cat. 158, qui comprend aussi le pied du fût s'amortissant sur le tore supérieur par une apophyge (hauteur 0,198 m ($^2/_3$ p.), un listel, un talon et un réglet de transition, est dépourvue de plinthe et présente une scotie en trait de scie bordée de deux listels entre les deux tores, de diamètre très proche : 0,605 m pour le supérieur, 0,645 m pour l'inférieur, soit $2^1/_6$ p. ; avec le scamillus déchargeant les moulures au lit de pose, elle totalise 0,173 m ($^7/_{12}$ p.) de hauteur, ou 0,198 m ($^2/_3$ p. = $^4/_9$ D) si l'on y ajoute le listel, le talon et le réglet assurant la transition sous l'apophyge du fût.

Le *chapiteau* cat. 160 définit l'ordre comme composite ; bien qu'incomplet, on peut lui restituer avec vraisemblance une hauteur de 0,52 m (1¾ p. = $^7/_6$ D), un diamètre à la base du calathos de 0,396 m ($1^1/_3$ p. = $^8/_9$ D) égal à celui du sommet du fût (d) pris sous l'astragale, un abaque de 0,595 m (2 p. = $^4/_3$ D) de côté, équivalent au diamètre à hauteur de l'ovolo, et de 0,84 m de diagonale (2 p. $\times\sqrt{2}$). De par son décor, il s'insère bien entre le chapiteau du monument nord de Chaplix, daté de 23-28 apr. J.-C.[278] et au profil de l'échine encore parfaitement ionique, et celui du portique de l'*area sacra* du forum de Nyon, daté de l'époque tibéro-claudienne déjà[279], qui ajoute un rang de rais-de-cœur en ciseau sous le kymation ionique de l'échine.

En superposant au pied du fût solidaire de la base, haut de 0,223 m (¾ p.) si l'on inclut le talon de transition, deux tambours de 1,19 m (4 p.) de hauteur et un troisième de 0,966 m (3¼ p.), celui-ci mesure 3,568 m (12 p. ou 8 D). En y ajoutant la base et le chapiteau, on atteint 4,261 m, soit $14^1/_3$ p. ou 9,5555 D[280].

On peut ici anticiper quelque peu sur la restitution de l'élévation.

S'il ne reste aucun fragment de l'entablement, que nous croyons en pierre, on peut estimer[281] qu'il vaut le quart de la hauteur de la colonne, soit H/4 = $14^1/_3$ p./4 = $3^7/_{12}$ p., ou 1,066 m., qu'on répartira ainsi : 1 p. pour l'architrave 1 p. pour la frise et $1^7/_{12}$ p. pour la corniche.

En supposant pour le *podium* de petit appareil une hauteur de 4½ p., ou 3D[282], soit 1,34 m, la hauteur totale de l'ordre atteint ainsi 5,33 m, bonne approximation pour une probable valeur de 18 p. = 5,352 m = 12 D.

## *La restitution du plan (dépl. 14)*

### La *cella*

On supposera un retrait de ½ p. sur le parement externe des fondations, ramenant ainsi à 10,11 m ou 34 p. le diamètre du cercle circonscrit aux angles du mur de la *cella*, nécessairement de plan dodécagonal sur cette face externe pour recevoir aisément les pans trapézoïdaux du toit de l'*ambitus*.[283] Eu égard au niveau de circulation impliqué par la présence d'un *podium* haut de 1,34 m ou 4½ p. selon notre hypothèse, atteignant ainsi la cote 456,76, rien ne s'oppose à une telle disposition. Le parement interne de ce mur que nous avons admis circulaire[284], de 24 p. de diamètre, et dont la largeur de 5 p. aux angles externes ne descend pas au-dessous de 4¼ p. sur leur bissectrice, était peut-être animé de niches, telles qu'on en connaît à Mayence[285], ou, sur plan carré, au temple dit « de Janus » à Autun[286]. Mais

[278] Flutsch, Hauser 2012, p. 234, 253. Voir aussi, pour un exemple de Saintes, Tardy 1989, p. 87-89 et fig. 42 : type B, préflavien.

[279] Hauser, dans Rossi 1995, p. 117-118 et fig. 109 ; voir aussi Tardy 1989, p. 91-95, fig. 44-46, type A d'époque flavienne.

[280] Pour ces rapports proportionnels, cf. Wilson Jones 1989, p. 38, Table A et p. 47, Schema A ; Wilson Jones 2000, p. 143-153 ;

[281] Nous nous inspirons ici de la restitution de l'ordre de l'*area sacra* du forum de Nyon, lui aussi composite. Cf. *infra*, p. 92.

[282] C'est la proportion retenue à Nyon par Hauser dans Rossi 1995, p. 122, suivant Chitham 1985, p. 84-93.

[283] Cf. *infra*, p. 92 ; on évite ainsi les incohérences de la restitution du temple de Mars *Mullo*, à Allones, où les pans du toit de l'*ambitus* de plan carré devraient décrire des festons à leur insertion dans le mur de la *cella* circulaire... Cf. Brouquier-Reddé *et al.* 2004a, p. 116-119, fig. 8 et 9, Brouquier-Reddé *et al.* 2004b, p. 317-322, fig. 34, 39, pl. VIII.

[284] Une *cella* circulaire à l'intérieur et octogonale à l'extérieur est connue à Aulnay (Charente maritime) : Doulan 2006, p.159-165. Celle du temple rond d'Apollon à Autun était peut-être du même type : Aupert 2010, p. 292, n. 130 avec les références. Les tours des portes de l'est et de l'ouest de l'enceinte flavienne d'*Aventicum* sont elles aussi polygonales à l'extérieur et circulaires à l'intérieur. L'autre hypothèse, qui donnerait au mur de la *cella* deux parements parallèles polygonaux et une épaisseur de 4 p. n'est pas absolument exclue ; aux angles, l'axe de ce mur se situerait alors sur un cercle de 30 p. de diamètre, la moitié du diamètre de celui positionnant les axes des colonnes de l'*ambitus*. Exemples de *cella* de ce type : Aupert 2010, p. 302, fig. 404 (Sanxay), p. 308, fig. 421 (Mayence), p. 335, fig. 453 (temple d'Aron à Aurillac), et 455 (Cocheren-le Hérapel), souvent avec des pilastres d'angle que nous n'avons pas retenus pour le temple rond d'Avenches.

[285] Aupert 2010 p. 307, fig. 421, p. 308, citant Koethe 1933, p. 80-84 et fig. 29-31 pour le porche de ce temple octogonal d'époque flavienne.

[286] Cf. Aupert 2010, fig. 332, p. 249 (d'après Parlasca 1998), à propos de la hauteur de la *cella*.

rien n'interdit non plus de supposer un parement interne lui aussi polygonal, le mur ayant alors une largeur constante de 4¼ p. Quelle que soit la solution retenue, l'épaisseur de ces maçonneries tout comme leurs fondations poussées très bas, autorisent une élévation importante de la *cella*, de l'ordre de 15 fois leur épaisseur soit au moins 64 p., ou de 6 fois la hauteur enterrée des fondations, soit ici près de 21,5 m ou 72 p.

On a supposé pour la porte ouvrant au sud une largeur de 8 p.

### L'*ambitus*

La recherche du schéma régulateur de l'*ambitus* utilise comme points d'ancrage l'angle de 150° formé par le mur de *podium* au nord-est, sa situation dans le plan de l'édifice et le module de la colonnade qu'il porte. Une étude graphique d'approche a très tôt révélé, eu égard à la position de l'escalier, que l'axe longitudinal du temple ne passe pas par l'une des bissectrices du dodécagone, solution habituellement retenue pour qu'un de ses côtés soit perpendiculaire à cet axe et puisse accueillir la porte d'entrée[287], mais bien par l'un de ses angles[288]. Il en résulte que la porte de la *cella* est située à l'emplacement d'un angle théorique de sa face externe et que la colonnade de l'*ambitus* s'interrompt au tiers de la longueur de ses deux côtés flanquant l'axe longitudinal pour laisser place à celle du porche, qui est perpendiculaire à celui-ci.

Le rythme et la position exacte des 31 colonnes que nous restituons sur 10 des côtés du *podium*, qui mesurent à la base du chanfrein 4,91 m de longueur, soit 16½ p. ou 11 D, ont été déterminés graphiquement, puis mathématiquement. En situant l'axe des 11 colonnes d'angle sur un cercle de 30 p. (8,92 m) de rayon, leur base de $2^{1}/_{6}$ p. de diamètre se trouve ainsi en retrait de ½ p. environ sur le parement du *podium*; le nombre et l'entraxe des autres colonnes peuvent être définis, à raison de deux colonnes entre chaque angle, qui se répartissent en trois entraxes une distance théorique de 15,53 p., arrondie à 15½ p, soit 4,61 m. Pour des raisons de statique, nous avons en effet exclu la solution initialement proposée par Jacques Morel de ne restituer des colonnes qu'aux angles, ou éventuellement d'ajouter une colonne axiale entre chacun d'eux[289]. L'entraxe ainsi calculé s'établi à $5^{1}/_{6}$ p. (1,536 m), soit 3,444 D, proportion proche de l'eustyle vitruvien[290]. La largeur de l'*ambitus*, mesurée perpendiculairement au nu du mur de la *cella* et sur l'alignement des centres des colonnes de chaque côté, vaut 12½ p. (3,717 m) environ.

### Le *pronaos*

En nous inspirant de la solution retenue pour le temple du Moulin du Fâ à Barzan[291], qui était peut-être aussi proche de celle, inspirée du Panthéon, à retenir pour la Tour de Vésone à Périgueux[292], nous proposons, sur la base du *podium* massif, mais perdu, large de 24 p. en élévation, de restituer un porche à quatre colonnes libres en façade, derrière lesquelles deux rangs de deux colonnes *in antis* assurent l'accès à l'*ambitus*. Le déploiement régulier de la colonnade de celui-ci est interrompu à hauteur de la deuxième colonne du dernier tronçon polygonal, de part et d'autre de l'axe longitudinal du temple, par un pilier formant ante et laissant libre l'entrecolonnement habituel, qui se retourne parallèlement à l'axe longitudinal pour constituer un mur d'ante large de 1½ p. ( = D) en élévation.

L'implantation des colonnes de ce porche, *a priori* du même module que celles de l'*ambitus*, est dictée par la distance séparant les deux centres des antes en marquant le terme, restituée à 20 p. (5,947 m) et leur position planimétrique. Nous avons supposé trois entrecolonnements égaux de $6^{2}/_{3}$ p. (1,982 m), en façade comme en retour en profondeur. Latéralement, les bases des colonnes d'angle et des murs d'antes se trouvent ainsi en retrait de $1^{5}/_{12}$ p. sur le nu de la face du *podium*, soit peut-être 1½ p. = D, si l'on restitue une modeste corniche de couronnement.

---

287 C'est le cas à Chassenon par exemple (Aupert 2006, p. 153), Mayence (Koethe 1993), Sanxay (Aupert 1992, p. 86 et Aupert 2008, p. 72), Alésia (Aupert 2010, p. 346 et fig. 486, p. 344).

288 Le seul exemple comparable que nous connaissons, mal documenté, semble être le temple d'Aron à Aurillac, avec le plan donné par Aupert 2010, p. 334-335, fig. 453. Le cas du temple à *cella* heptagonale de Comblessac - Le Mur, connu par la seule détection aérienne, n'est comparable qu'en apparence : un angle est situé à l'arrière sur l'axe du monument, un côté à l'avant (signalé par Maligorne et Provost dans Provost *et al.* 2010, p. 200 et fig. 163.7).

289 Morel 1992, p. 37 et n. 9.

290 L'entrecolonnement vaut 2¼ D. selon Vitr. III,3.10, soit un entraxe de 3¼ D.

291 Aupert 2010, p. 223 et pl. XXI. Une solution comparable s'inspirant ouvertement de celle de Barzan, a été proposée pour le temple circulaire de Cahors : Darles 2004, p. 101, fig. 1.

292 Lauffray 1990, p. 65-66 et fig 25 b, variante de droite.

### L'escalier

De même largeur que le *podium* du *pronaos*, le massif qui combine les avancées latérales larges de $7^1/_6$ p. (2,131 m) et la volée de marches large de $9^2/_3$ p. (2,874 m) se développe en avant des bases des colonnes de façade du *pronaos* sur une longueur restituée de 18 p. (5,352 m) au niveau des fondations, réduite à 17½ p. (5,204 m) en élévation. La longueur totale de ces massifs et du *podium* du *pronaos* atteint ainsi 30½ p. (9,069 m) depuis l'angle rentrant de l'élévation des *podia* de l'*ambitus* et du *pronaos*, ou 32 p. (9,516 m) en avant du nu du *podium* de l'*ambitus*, à hauteur de la dernière colonne d'angle.

L'escalier lui-même devait compter 13 marches de $1^1/_3$ p. (0,396 m) de giron, taillées dans des dalles de 1½ p. de largeur, pour une hauteur de $^2/_3$ p. (0,198 m), rachetant ainsi la dénivellation de 14 × $^2/_3$ p. = $9^1/_3$ p. (2,775 m) entre *podium* et niveau de circulation dans la cour, en occupant une longueur de 13 × $1^1/_3$ p = $17^1/_3$ p. (5,154 m).

## *La restitution des élévations (dépl. 14)*

En l'absence de tout vestige de l'élévation de la *cella*, la restitution de son élévation ne peut procéder que par la méthode comparative, en s'appuyant ici sur le modèle du Moulin du Fâ de Barzan et sur l'ordre restitué de l'*ambitus* du temple d'Avenches.

L'ordre de l'*ambitus*, qui est donc aussi celui du *pronaos*, pourrait culminer à 18 p. = 12 D (5,352 m) au-dessus du *podium*, soit à 462,11 m à la rive du toit. Le fronton du *pronaos* culminerait à la hauteur du sommet des pans du toit polygonal, de pente 2/5, soit à 24 p. (7,137 m) du stylobate. Nous interprétons les rainures pratiquées dans la base cat. 158 et le chapiteau cat. 160 comme les ancrages supérieur et inférieur de *claustra* ou *clathri*, peut-être à ouvrants dans leur partie médiane et maintenus à hauteur de leurs traverses par des tenons s'insérant dans des mortaises ménagées dans les fûts des colonnes. Un tel dispositif, connu ailleurs en marbre ou en métal, et représenté par exemple sur un bas-relief du musée des Offices de Florence[293], a sans doute été réalisé ici en bois[294]. Nous avons supposé des sections $^5/_6$ × $^1/_{12}$ p. pour les cadres, de $^3/_{24}$ ×$^1/_{24}$ p. pour les fines lattes entrecroisées qui créent cette espèce de moucharabieh. L'*ambitus* avec les objets, statues ou dons votifs qui y étaient peut-être exposés[295], se trouve ainsi mis à l'abri de toute intrusion non souhaitée et d'une bonne part des intempéries, tout comme les stucs et les peintures qui ornaient très probablement le parement externe du mur de la *cella*[296].

En restituant à la *cella* une moulure de couronnement en saillie de 1 p. et en donnant à son mur polygonal une hauteur valant le double de celle de l'*ambitus* toit compris, elle atteindrait 48 p. (14,273 m) à la corniche. Il faut ajouter à cette valeur la hauteur de son toit polygonal, de pente comparable à celui de l'*ambitus*, dont on peut estimer qu'il culminait probablement à 64 p. du bas de l'escalier, soit $6^2/_3$ p. plus haut, puisque la hauteur de l'escalier vaut $9^1/_3$ p. La porte de la *cella*, large de 8 p. pourrait avoir mesuré 12 p. (3,568 m) de hauteur en œuvre, sa modénature d'encadrement culminant à la base de l'architrave de l'ordre de l'*ambitus*. Sur le modèle du temple de Barzan[297], nous avons restitué en toute hypothèse 12 *oculi* pour assurer l'éclairage de ce haut volume en forme de tour, qui semble bien, par les proportions que nous lui donnons, correspondre à la conception du temple gallo-romain comme une tour cernée d'un portique beaucoup plus bas. L'adjonction d'un porche tétrastyle à fronton lui confère une note de classicisme romain attestant la culture des commanditaires.

[293] Daremberg, Saglio 1881-1919, s.v. *Fenestra*, p. 1038, fig. 2944.

[294] En l'absence de tout vestige de verre à vitre dans le mobilier récolté lors des fouilles, nous avons écarté l'hypothèse de véritables fenêtres à vitrage, qui supposent semble-t-il des châssis de métal au vu de la grande hauteur de ouvertures, éléments eux aussi absents de l'inventaire des trouvailles. De telles fenêtres sont restituées par Th. Hufschmid au portique à claire-voie aménagé sur les salles C91 à C93 de l'*insula* 39 d'*Augusta Raurica*: Hufschmid, Tissot 2013, p. 21-30.

[295] On verra par exemple la coupe de Sains-du-Nord : van Andringa 2000, p. 27-43.

[296] Cf. *infra* Dubois, p. 217-230.

[297] Aupert 2010, p. 262-263, fig. 353.

## *Métrologie et schéma régulateur*

Raisonner sur un plan conservé au seul niveau des fondations et une élévation connue par un ordre dont manque l'entablement est un défi qu'on pourra trouver impossible à relever. Nous tenterons cependant ici de rappeler, sous forme de tableau, quelques dimensions significatives, connues ou restituées, qui ont guidé notre hypothèse de restitution et pourraient trahir un schéma régulateur.

**Tableau 3. Temple rond. Dimensions et modules**

| **Plan** | m | p. = 0,2736 m | D = 1½ p. | Remarque |
|---|---|---|---|---|
| *Ambitus* | | | | |
| Diamètre hors tout au pied du chanfrein du *podium* aux angles | **19,03** | **64** | | = hauteur totale |
| Diamètre sur l'axe des colonnes d'angle | *17,84* | *60* | 40 | |
| *Cella* | | | | |
| Diamètre externe des fondations de la *cella* au-dessus du ressaut | **10,11** | **34** | | |
| Diamètre interne des fondations de la *cella* au-dessus du ressaut | **7,14** | **24** | **16** | |
| Diamètre sur l'axe du mur de *cella* aux angles si polygonal sur ses deux faces | *8,92* | *30* | *20* | = ½ diamètre sur l'axe des colonnes d'angle |
| *Pronaos* et escalier | | | | |
| Largeur du *podium* du *pronaos* et de l'escalier avec ses massifs latéraux | **7,14** | **24** | **16** | = diamètre interne des fondations de la *cella* |
| Avancée du massif du *pronaos* et des escalier sur l'axe des colonnes du *pronaos* et l'angle du *podium* de l'*ambitus* | **9,52** | **32** | | |
| | | | | |
| **Élévation** | | | | |
| Hauteur de l'escalier | *2,78* | *9⅓* | | |
| Hauteur du *podium* | *1,34* | *4½* | *3* | = ¼ hauteur de l'ordre |
| Hauteur de l'ordre de l'*ambitus* à la corniche | 5,35 | *18* | *12* | |
| Hauteur de l'*ambitus* au sommet des pans du toit | 7,14 | 24 | 16 | = largeur du *pronaos* et de l'escalier avec ses massifs latéraux |
| Hauteur de la *cella* à la corniche | 14,27 | 48 | 32 | 2 × hauteur *ambitus* |
| Hauteur du toit de la *cella* | 1,98 | 6⅔ | | |
| Hauteur totale du temple | 19,03 | 64 | | = diamètre hors tout du *podium* |

N.B. **en gras**, valeur mesurée ou reconstruite graphiquement ; *en italique*, valeur extrapolée ; en droit, valeur supposée.